# NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

En complément du rapport synthétique de rétrospective, cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme le budget primitif 2022 disponible sur le site internet de la ville.

## **Budget Principal**

#### Section de Fonctionnement :

La section d'investissement est déficitaire à hauteur de 495 416.97 €.

L'année 2021 a généré un excédent de fonctionnement de 382 584.41 €.

Avec la reprise du résultat antérieur *(1 155 024.44€)*, le résultat cumulé de clôture s'élève à 1 042 191.88 € (il y a une affectation au 1068 d'un montant de 495 416.97€).

#### **DEPENSES**

Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 3.20% par rapport à celles de 2020, passant de 6 534 162€ à 6 743 085 € soit + 208 923 €.

Il faut noter que:

- Les charges à caractère général sont en hausse de 10.63% soit 202 921 €
- Les charges de personnel sont en hausse de 2.52 %, soit 93 827 €.

L'année 2021 a été caractérisée par la reprise des activités suite à la période de confinement. Différentes animations ont repris comme la fête de la Musique, la soirée Beaujolais, le noël des écoles .... En parallèle, différentes actions ont été menées pour promouvoir les réouvertures de notre cinéma ainsi que la piscine.

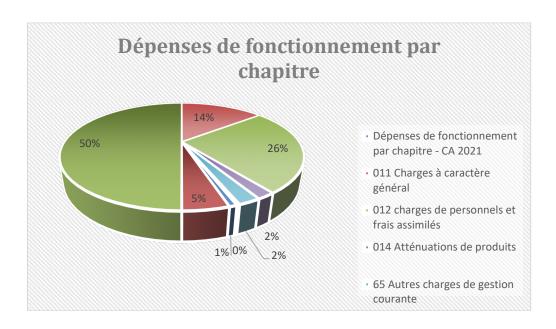
Ainsi, nous constatons une augmentation significative pour les articles suivants :

- 6042 (achats de prestations) + 58 008.76€ qui correspondent à l'achat de tickets de cinéma et de piscine,
- 6232 (fêtes et cérémonies) + 12 831.17 € : Reprise des animations (festivités de Noël, semaine citoyenne, soirée Beaujolais... cette hausse correspond aux paiements de denrées alimentaires.
- 6236 (catalogues et imprimés) + 4227.60€, impression du bulletin municipal et des pochettes et des bons d'achats de 20€ et 5€
- 6247 (transports collectifs) +2 936.34€ : reprise des transports scolaires (séances de piscine pour nos enfants des écoles primaires).
- Une augmentation pour les articles suivants :
  - O 60612 (énergie électricité) + 76 105.49 € : rattrapage 2020 de 44 673.55€ concernant le contrat de l'éclairage public ainsi qu'un rappel de septembre 2019 à août 2020 concernant le contrat de télé conduite du réseau secondaire de 6379.52€.
  - o 60613 (chauffage urbain) + 53 418.11€ : régularisations 2018 et 2019 de vente de chaleur pour divers sites de la mairie (10 592.08€). De même, la facturation de décembre 2020 est arrivée en janvier 2021(21 159.58€)
  - o 60621 (combustibles) + 6569.92€: rappel de facturation 2020 concernant la fourniture de gaz pour la piscine pour un montant de 6 167.02€.

En ce qui concerne les charges de personnel, cette augmentation correspond au recours plus important aux contrats aidés.

- Contingents et participations (art 655): + 1.78 % entre 2020 et 2021 (frais de scolarité de deux nouveaux enfants)
- Subventions versées (art 657) : 48.33 % entre 2020 et 2021. Cette baisse est justifiée par le fait qu'en 2020, suite au confinement et la crise sanitaire Covid, nous avons versé des subventions aux commerçants et entreprises de Montdidier. En 2021, nous n'avons pas eu de demande de leur part.
- Autres charges de gestion courante (art 65 hors 655 et 657) : Evolution de +1.53% trouvant son explication à l'article 657364 : SPIC prise en charge du déficit du budget annexe du cinéma à hauteur de 20 000€.
- Intérêts de la dette : -20.51 % entre 2020 et 2021. Notre dette est vieillissante, le remboursement des intérêts s'amoindrit au profit du remboursement du capital. D'autre part, deux emprunts ont pris fin en 2021.
- Autres dépenses (art 67) : + 66.82 % entre 2020 et 2021 provenant de l'augmentation des aides accordées pour l'installation des poêles à pellets et pompes à chaleur ( + 5 950€), mais également de l'augmentation des aides aux commerçants, associations et restaurateurs par le biais de chèques distribués à la population (+26 515€), ainsi que le remboursement d'indemnité journalières perçues à tort pour un agent ( 6 137.51€).
- L'atténuation de produit (art 014) : + 2.4% cette augmentation est due à une hausse de l'article 7391172 : dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants de 1 589€, ainsi que l'article 7391178 : autres restitutions sur dégrèvements sur contributions directes de 5 321.12€.

Dépenses de fonctionnement par chapitre - CA 2021		
011 Charges à caractère général	2111233,59	
012 charges de personnel et frais assimilés	3819303,23	
014 Atténuations de produits	294846,12	
65 Autres charges de gestion courante	352328,79	
66 Charges financières	46729,44	
67 Charges exceptionnelles	118643,49	
042 Opérations d'ordre	718560,2	
Total	7461644,86	



#### **RECETTES**

Les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 4% par rapport à celles de 2020 passant de 7 526 261€ à 7 827 322 € soit + 301 061 €.

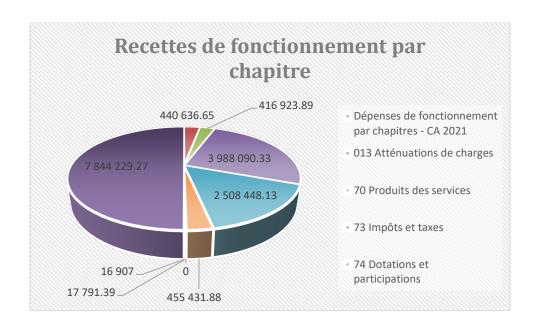
- Produits des contributions directes : augmentation de 6.7% : les taux d'imposition n'ayant pas été modifiés, la variation provient de l'évolution des bases fiscales.
- Une augmentation de 6.7 % sur la fiscalité indirecte notamment sur l'article 7318 : attribution de compensation + 61 634€.
- Baisse des dotations à hauteur de 4.32 % : sont concernées DGF Dotation de globale forfaitaire (- 6889 €), la DNP Dotation Nationale de Péréquation (- 3 250 €) dotation des autres communes (-6584.30€) et la compensation au titre des exonérations des taxes de l'habitat et foncières (- 203451 €) . En revanche, la DSR : dotation de solidarité rurale augmente de 25 888 € et la DSU : dotation de solidarité urbaine de 21 331€.
- Atténuations de charges : + 17.53% qui s'explique par l'augmentation des aides accordées pour le recrutement de contrats aidés (+ 66 285.56€).
- Fiscalité transférée : on constate une baisse de 0.13% : La taxe sur les surfaces commerciales diminue de 9 805 €. En revanche la CVAE : Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises augmente de 7995€.
- Autres recettes présentent une augmentation de 10.40 % : la hausse des recettes au chapitre 70 se justifie par la reprise de l'ensemble de nos services suite au confinement :
  - 70631(redevances à caractère sportif) +7 750.88€ : reprise des activités de la piscine
  - 7066 et 7067 (redevances des services à caractère social, périscolaires...) + 52 276.01€. : ouverture tout l'année des centres de loisirs, garderies....

D'autre part, l'article 70876 – redevance par le GFP de rattachement - présente une hausse de 75 439.16 €, ce qui correspond aux versements de l'aide attribuée pour l'aire d'accueil des gens du voyage pour les années 2019 et 2020.

Concernant le chapitre 75 (autres produits de gestion courante), il présente une hausse de 29 091.74€ entre 2020 et 2021 provenant d'une augmentation des revenus des immeubles. Le chapitre 77 (produits exceptionnels) présente une diminution à hauteur de 81 271.25€, cette baisse s'explique par une réduction des remboursements de sinistres à l'article 7788 (-2 735.12€). Mais aussi, une nette baisse de l'article 775 (produits des cessions

d'immobilisations) de - 77 500 € (en 2020 : vente d'un bien immobilier en 2021 : vente d'un véhicule).

Dépenses de fonctionnement par chapitre - CA 2021		
013 Atténuations de charges	440 636,65	
70 Produits des services	416 923,89	
73 Impôts et taxes	3 988 090,33	
74 Dotations et participations	2 508 448,13	
75 Autres produits de gestion courante	455 431,88	
76 Produits financiers	0	
77 Produits exceptionnels	17 791,39	
042 Opérations d'ordre	16 907	
Total	7 844 229,27	



#### Section d'investissement

#### <u>Dépenses</u>:

Les dépenses réelles d'investissement ont baissé de 17.04% et sont passées de 1 506 430 € en 2020 à 1 249 725 € en 2021.

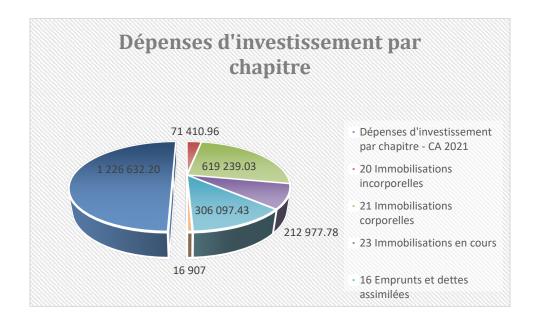
Les dépenses d'équipement (art 20, 21, 23) sont en baisse de 17.06 %. Elles passent de 1 089 514€ en 2020 à 903 628 € en 2021.

- Le chapitre 20 présente une augmentation de 43 428.53 €, ce qui correspond au paiement à la Maîtrise d'œuvre de l'opération restructuration du pôle administratif Jean Jaurès.
- Le chapitre 21 augmente de 414 319.4 €, ce qui correspond essentiellement à la mise en œuvre de travaux de voirie (pose d'enrobés pour la piste cyclable avenue du Chemin Vert, ainsi que la piste d'athlétisme au gymnase Pasteur pour un montant de 93 576€ mais également, la remise en état du kiosque situé au jardin anglais : 21 100€ ainsi que des travaux sur l'éclairage public rue de Roye : 206 182.58€).

- D'autre part, le chapitre 23 présente une baisse de 642 634.29€, ce qui s'explique par le fait que les travaux de restructuration du pôle administratif Jean Jaurès (1 804 973.24€), les travaux de réhabilitation thermique de l'école Yvonne Giroud (1 045 036.46€) ainsi que la réhabilitation thermique de la piscine Alex Gobin (328 196.56€) ne commenceront qu'en 2022. Ces sommes sont inscrites dans les restes à réaliser 2021.

Le remboursement du capital de la dette baisse de 26.65 % entre les deux années, passant de 415 502 € à 304 757€, ce qui correspond à la fin de deux emprunts en 2021.

Dépenses d'investissement par chapitre - CA 2021		
20 Immobilisations incorporelles	71 410,96	
21 Immobilisations corporelles	619 239,03	
23 Immobilisations en cours	212 977,78	
16 Emprunts et dettes assimilées	306 097,43	
040 Opérations d'ordre	16 907	
Total	1 226 632,20	



#### **RECETTES**

Les recettes réelles d'investissement ont diminué de -95.44%. Elles passent de 1 610 221 € en 2020 à 73 486 € en 2021.

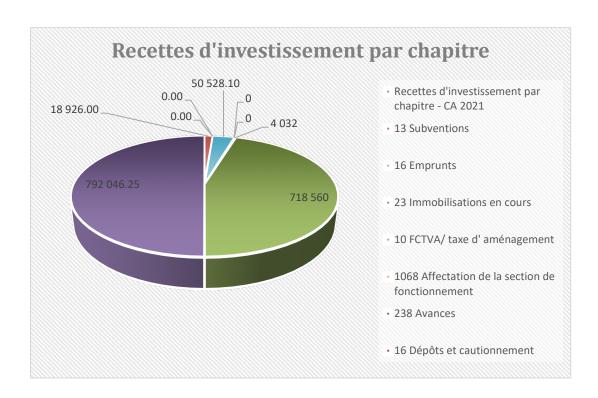
Le montant du reversement au titre de la FCTVA a été connu tardivement pour l'année 2021. De ce fait, le montant de 172 584.92€ a été inscrit dans les restes à réaliser 2022. Par ailleurs, nous avons un gros programme de restes à réaliser à hauteur de 2 714 583.21€ dont 1 662 964.63€ (pôle Jean Jaurès, réhabilitation Yvonne Giroud phase 1, réhabilitation thermique de la piscine Alex Gobin).

De plus, nous avons reçu récemment l'avis d'attribution de la Préfecture, qui est de 187 225.66 €.

Les subventions perçues au titre de l'investissement ont diminué de 98.23%, passant de 1 067 882 en 2020 à 18 926€ en 2021, ces aides étant destinées à l'installation d'alarmes dans divers sites de la Mairie. Par ailleurs, pour l'année 2020, l'ensemble des aides obtenues étaient pour la majorité destinées à solder les subventions octroyées pour l'opération DOJO qui a pris fin en 2020.

Un emprunt à hauteur de 400 000€ a été contracté au titre de 2021 pour le financement de l'opération restructuration et extension du pôle administratif Jean Jaurès. Néanmoins, cet emprunt a été contracté au 31/12/2021. De ce fait, il est inscrit au sein des restes à réaliser 2022.

Recettes d'investissement par chapitre - CA 2021		
13 Subventions	18 926,00	
16 Emprunts	0,00	
23 Immobilisations en cours	0,00	
10 FCTVA/ taxe d'aménagement	50 528,10	
1068 Affectation de la section de		
fonctionnement	0	
238 Avances	0	
16 Dépôts et cautionnement	4 032	
040 Opérations d'ordre	718 560	
Total	792 046,25	



#### Le niveau d'endettement :

Le capital restant dû au 01/01 passe de 2 340 805€ en 2020 à 1 925 303 € en 2020 (-17.75%). Le montant des annuités est quant à lui de 480 660€ en 2020, il est de 356 549 € en 2021. Le ratio de désendettement passe de 2.1 ans en 2020 à 1.6 ans en 2021.

## Budget eau potable

La section d'investissement est déficitaire à hauteur de 96 137.61€ en prenant les restes à réaliser. L'année 2021 a généré un excédent de fonctionnement de 48 739.89 €.

Avec la reprise du résultat antérieur (190 842.40 €), le résultat cumulé de clôture s'élève à 239 582.25 € (aucune affectation au 1068 pour cette année).

## Section d'exploitation

#### <u>Dépenses</u>

La réalisation des dépenses réelles d'exploitation est de 1 035 271 € en 2020 contre 964 198 € en 2021 (soit une baisse de 6.87 %).

- Une baisse de 15.32 % sur les charges de personnel passant de 203 800 € en 2020 à 172 588€ en 2021 : un agent payé sur le budget eau a été transféré sur le budget assainissement
- Une baisse de 17.09 % sur les charges à caractère général passant de 154 450€ en 2020 à 128 059€ en 2021 (- 26 391€). Le service travaille activement aux économies sur les différents postes. Il y a une gestion stricte des achats et de leur stockage. Cette baisse se caractérise essentiellement sur les articles suivants :
  - L'article 6063 (fournitures d'entretien et de petit équipement) : 4282.91€ : en 2020 19 811.60€, en 2021 15 528.69 €. Moins d'achats de pièces spécifiques ont été nécessaires en 2021.
  - O L'article 6155 (Entretien et réparations de biens mobiliers) présente une baisse de 10 685.12 € passant de 20 108.42€ en 2020 à 9726.30€ en 2021 (- 10 685.12€). En 2020, différents travaux au niveau du réservoir ainsi qu'une fuite sur une canalisation avenue Maurice Leconte représentaient une dépense conséquente. Ces travaux n'ont pas été nécessaires cette année.
  - O L'article 605 (achat d'eau) : 21526.67€ passant de 28 888.23€ en 2020 à 7361.56€ en 2021. Cette forte diminution s'explique par le fait qu'en 2020 un rattrapage des années de 2018 à 2020 a été régularisé. De plus, sur l'année comptable 2021, le second semestre 2021 n'a pas été mandaté.

D'autre part, l'article 6542 (créances éteintes) : +6 120.22 € passant de 9 337.68€ en 2020 à 17 059.23€ en 2021. Cette augmentation s'explique par une hausse constante des abandons de créances des dettes en eau.

#### **Recettes**

La réalisation des recettes réelles d'exploitation passe de 1 184 074 € en 2020 à 1 158 123 €, soit une baisse de 2.19 %.

L'explication provient essentiellement d'une baisse des ventes d'eau : au chapitre 70 (vente de produits) en 2020 : 1 181 014 .75€ contre 1 150 522.32€ en 2021 (-30 492.43€). Cette baisse s'explique par le fait que nos services ont identifié qu'un de nos gros consommateurs d'eau aurait son compteur bloqué sur l'année 2021. Le changement de ce compteur va être prochainement réalisé. On constate également une diminution des travaux effectués pour les particuliers (-7 183.25€).

#### Section d'investissement :

#### Dépenses:

La réalisation des dépenses réelles d'investissement passe de 76 059 € en 2020 à 33 162 € en 2021, soit une baisse de 56.38 %.

Les dépenses d'équipements ont baissé de 16.47% (- 3 968€), passant de 24 088 € en 2020 à 20 120€ en 2021. Cette baisse est essentiellement due à l'article 2315(travaux en cours) : - 15 615.16€ moins de branchements plomb ont été effectués

#### **Recettes:**

Les recettes réelles d'investissement ont augmenté de 245.75%. Elles passent de 27 002 € en 2020 à 93 360 € en 2021 (+ 66 358€). Cette hausse est due au versement de l'Agence de l'Eau Artois Picardie des subventions dans le cadre des économies d'eau pour les rues de Roye, rue des réservoirs et l'avenue Victor Hugo.

#### Le niveau d'endettement.

Le capital restant dû au 31/12 baisse de 8.28 % puisque nous passons de 305 918 € en 2020 à 280 579 € en 2021.

Nous n'avons pas contracté de nouveaux emprunts. Il s'agit d'une extinction normale de la dette. Le ratio de désendettement passe de 1.9 ans en 2020 à 1.4 ans en 2021.

## **Budget assainissement**

La section d'investissement est déficitaire à hauteur de 26 348.38€ en prenant en compte les restes à réaliser.

L'année 2021 a généré un excédent de fonctionnement de 20 239.32€.

Avec la reprise du résultat antérieur (+ 359 191.12€), le résultat cumulé de clôture s'élève à 353 082.06 € (après affectation au 1068 de 26 348.38€).

## Section d'exploitation

#### <u>Dépenses</u>

La réalisation des dépenses réelles d'exploitation est de 357 437 € en 2020 contre 390 238 € en 2021 (soit une hausse de 9.18 %).

- Une augmentation de 45.53 % (+ 33 284€) sur les charges de personnel : un agent du budget eau est désormais intégré au budget assainissement.
- Une hausse de 5.33 % sur les charges à caractère général, passant de 193 470 en 2020 à 203 789€ en 2021. L'article 6155 (entretien et réparations de biens mobiliers) présente une augmentation de 11 020.17 €. Cette hausse s'explique par différents travaux de maintenance sur la station d'épuration (changement de pompes, remplacement de roulements...)
- L'article 622 (rémunérations d'intermédiaires et honoraires) présente également une augmentation de 18 648.25€. Cette hausse s'explique par le fait que la crise sanitaire nous impose des analyses plus nombreuses et plus complètes de nos boues d'épuration ainsi qu'une évacuation et une élimination plus régulières des boues.

#### Recettes:

La réalisation des recettes réelles d'exploitation passe de 631 474 € en 2020 à 602 753 €, soit une baisse de 4.55 %.

Le chapitre 070 (vente de produits) présente une perte de -23 874.60€. L'explication est la même que celle citée pour le budget eau : un de nos gros consommateurs d'eau aurait son compteur bloqué tout au long de l'année.

D'autre part, on peut noter une augmentation de 15 269 € à l'article 7588 (autres produits de gestion courante). En 2021, un cabinet d'étude a réalisé un diagnostic sur l'ensemble de nos factures d'électricité de la STEP, les postes de relèves ainsi que les déversoirs d'orage. Cette étude a permis en 2021 de récupérer certaines taxes pour les années 2019 et 2020. En 2022, Ce travail sera renouvelé pour les taxes 2021.

#### <u>Section d'investissement :</u>

#### <u>Dépenses</u>:

La réalisation des dépenses réelles d'investissement passe de 223 270 € en 2020 à 169 583 € en 2021, soit une baisse de 24.05 %.

L'article 2315 (travaux en cours) : (- 26 470.34 €) passe de 52 823.95€ en 2020 à 26 353.61€ en 2021. Cette baisse trouvant son explication dans le fait que peu de travaux sur le réseau d'assainissement ont été réalisés en 2021.

#### Recettes:

En 2021, nous n'avons pas perçu de subvention d'équipement. Une affection au 1068 est à la hauteur de 54 148.01€

#### Le niveau d'endettement.

Le capital restant dû au 31/12 baisse de 3.44 % puisque nous passons de 639 415 € en 2020 à 617 399 € en 2021.

Nous n'avons pas contracté de nouveaux emprunts. Il s'agit d'une extinction normale de la dette. Le ratio de désendettement passe de 2.3 ans en 2020 à 2.8 ans en 2021.

# Budget annexe hôtel d'entreprises

La section d'investissement est déficitaire à hauteur de 25 287.87€.

L'année 2021 a généré un excédent de fonctionnement de 41 129.21 €.

Avec la reprise du résultat antérieur (994.01 €), le résultat cumulé de clôture s'élève à 16 835.35 € (déduction faite du 1068 à hauteur de 25 287.87€).

#### Section de fonctionnement

#### <u>Dépenses</u>

Les charges à caractère général : en 2020 : 17 820.63 € et en 2021 : 14 108.65€ (-3 711.98 €) : Cette diminution s'explique par le fait que moins de travaux ont été réalisés sur le bâtiment.

#### Recettes:

En recettes réelles de fonctionnement, nous avions 63 882.53 € en 2020 et 71 039.14 € en 2021 (+ 7 156.61€). Les revenus des immeubles ont augmenté (L'ensemble des 4 zones constituant le bâtiment ont été louées pendant toute l'année).

#### Section d'investissement :

#### <u>Dépenses</u>:

Les dépenses d'investissement : En 2020 : 71 131.07€ et en 2021 : 57 282.58€ (- 13 848.49€).

Aucun travaux d'investissement n'ont été faits en 2021.

L'article 1641 (Emprunts en euros) s'élèvent à 26 830.53€ en 2021 et 25 619.30€ en 2020.

#### Recettes:

Les recettes d'investissement : en 2020 : 40 679.02€ et en 2021 : 31 994.71€ (- 8684.31€) Aucun dépôt de garantie n'a été constaté en 2021 (- 2487.12€) et l'affectation au 1068 était de 38.51.90€ en 2021 contre 30452.05€ en 2021 (-7 599.85€).

## Budget annexe cinéma

La section d'investissement est excédentaire à hauteur de 7 428.80€ L'année 2021 a généré un déficit de fonctionnement de 2 227.05 €. Avec la reprise du résultat antérieur (- 1844.21 €), le résultat cumulé de clôture s'élève à – 20 638.26 € (aucune affectation au 1068).

#### Section de fonctionnement

#### <u>Dépenses</u>

Pour les charges à caractère général, en 2020, nous avons dépensé 32 312.09 € et en 2021 46341.33 €, soit une augmentation de 14 028,94€. Suite aux différentes mesures sanitaires, le cinéma a eu une activité réduite en 2020. Cette hausse des dépenses est essentiellement due à la reprise plus conséquente du cinéma, notamment pour les articles suivants :

- 60623 (alimentation) + 1 228,91 € reprise des animations : ciné-goûters, Montdi Disney....
- 6228 (divers) + 7 062,05 € cet article correspond à la rémunération des distributeurs de films, d'où une nette augmentation en 2021.
- 6231 (annonces et insertions) + 1 438 € différentes publications dans les journaux locaux ont été diffusées pour annoncer la réouverture du cinéma ainsi que les différentes sorties nationales de films et animations, ainsi que l'impression de banderoles.
- 63512 : Taxes foncières + 2 577€ cette différence est due au paiement des taxes foncières 2020 et 2021.

Pour les charges de personnel, il y avait 36 337,54€ en 2020 et en 2021 : 43 290,13€. Cette augmentation de 6 952 € s'explique par le fait qu'un agent vacataire a été recruté pour le remplacement du projectionniste pendant ses périodes de vacances.

## Recettes:

Nous constatons une augmentation des recettes et notamment des entrées, puisque nous avons réalisé en 2020 : 39 939,01€ et en 2021: 64 454,52€ soit + 21 937,43€.

Cette hausse s'explique également par la mise en place d'aides provenant du Centre National du Cinéma :

- article 7788 (produits exceptionnels) + 1 693, 87€: remboursement de l'ensemble des taxes collectées en 2020 au titre de taxes sur les entrées en salle de spectacle cinématographique.
- article 7478 (dotations, subventions) + 2 924,44€: subvention de soutien 2020 suite à la perte d'activité des cinémas ainsi que le fonds de sauvegarde 2021 pour la baisse d'activité des cinémas. D'autre part, ce budget a bénéficié d'une prise en charge de son déficit par le biais de l'article 7552: SPIC à hauteur de 20 000€.

#### Section d'investissement :

#### <u>Dépenses</u>:

Les dépenses d'investissement : en 2020 : 7219€ et en 2021 : 4 809€ soit – 2 410€. Cette différence s'explique par le fait qu'en 2020, nous avons versé 7 219 € au titre du remboursement de l'aide à la numérisation du cinéma. En 2021, le Centre National du Cinéma a grâcié l'ensemble des cinémas de ce remboursement.

En 2021, à l'article 2188 (autres immobilisations corporelles) s'élève la somme de 4 809€ correspondant à l'achat d'une CDM box permettant la mise en route à distance de la projection des films.

#### Recettes:

Aucune recette en investissement sauf les dotations aux amortissements.

#### Le niveau d'endettement.

Hormis le remboursement de l'avance pour la numérisation, il n'y a aucun emprunt.

## Budget annexe zone industrielle

La section d'investissement est déficitaire à hauteur de 649.14€. L'année 2021 a généré un excédent de fonctionnement de 13 549.27 €. Avec la reprise du résultat antérieur (+ 1 679.16 €), le résultat cumulé de clôture s'élève à 14 579.29 € (déduction faite de l'affectation au 1068 d'un montant de 649.14 €).

#### Section de fonctionnement

#### <u>Dépenses</u>

Les charges à caractère général : en 2020 : 3064 € et en 2021 : 4 205.05€ € (+ 1 048.05€) : Ce montant correspond au paiement de l'électricité du bâtiment vacant de novembre à décembre 2021.

#### **Recettes:**

En recettes réelles de fonctionnement, nous avions 4 968.16 € en 2020 et 19 658.48 € en 2021 (+ 14 690.32€). Les revenus des immeubles ont augmenté. Le bâtiment a été loué de janvier à octobre 2021.

#### Section d'investissement :

#### <u>Dépenses</u>:

Les dépenses d'investissement : En 2021 : 1500 € (- 429.78 €) qui correspond au remboursement de la caution versée pour la location du bâtiment.

#### Recettes:

Aucune recette en investissement sauf les dotations aux amortissements.

#### Le niveau d'endettement.

Aucun emprunt sur ce budget.

# Budget annexe bâtiment du futur

Aucune écriture en fonctionnement. Déficit de 28 938.70€

## Section de fonctionnement

#### <u>Dépenses</u>

Néant

#### Recettes:

Néant

## Section d'investissement :

#### <u>Dépenses</u>:

Uniquement des restes à réaliser à hauteur de 132 449.25€.

#### **Recettes:**

Aucune recette d'investissement.

#### Le niveau d'endettement.

Aucun emprunt sur ce budget.